

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES SOURCES DE L'ORNE**  
**DEPARTEMENT DE L'ORNE**

**Délibération DEL-2023-04-49**



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



**SÉANCE DU JEUDI 13 AVRIL 2023**

Date de convocation :  
7 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois, le treize avril, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Sources de l'Orne dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle de Surdon (Macé) sous la présidence de M. Jean-Pierre FONTAINE, Président.

Nombre de délégués en exercice :  
42

Présents : MMES BETTEFORT Stelliane, BIDAULT Martine, DEBACKER Hélène, GUYOT Jeannine, LAHIGUERA Angélique, LAMBERT Paméla, LECAMUS Florence, LEMOINE Martine, LEROY Pascale, LUBRUN Laurence, MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline, MESNEL Elisabeth, MEYER Martine, PERSEHAYE Christel, TANASE Gabriela, TINOIS Marie-Claude, MM. BAËLDE Jean-Pierre, CHATEL Jacques, CORU Vincent, DUVAL Claude, EGRET Fabrice, FLEURIEL Patrick, FONTAINE Jean-Pierre, GRASLAND Yves, HUGUIN Patrick, LAMBERT Patrick, LE CARVENNEC Eric, LELOUP Christian, LEVESQUE Michel, MAACHI Mostefa, MAUSSIRE Jacques, QUELLIER Serge, ROBIEUX Christophe, ROGER Damien, ROLLAND Jean-Pierre, SAUVAGET Jean-Paul, TAUPIN Jean-Marie, VINET Paul.

Nombre de délégués présents :  
38

Nombre de votants :  
41

Excusés avec pouvoir : Mme PUITG Reine-Marie (pouvoir donné à M. HUGUIN Patrick), M. LEROY Michel (pouvoir donné à M. VINET Paul), M. SOREL Damien (pouvoir donné à Mme LAMBERT Paméla)

**VOIX POUR** :  
41

Secrétaire de séance : Mme MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline

**VOIX CONTRE** :  
0

**Objet : Subventions OPAH**

**ABSTENTIONS** :  
0

**Vu** la délibération n°84/2018 du 30 août 2018 approuvant la convention d'opération 2018-2021 pour la mise en œuvre d'une Opération Programmée d'amélioration de l'Habitat sur le territoire de la Communauté de Communes, en partenariat avec l'ANAH et le Conseil Départemental de l'Orne.

Monsieur le Président présente les dossiers éligibles au titre de l'opération OPAH :

Nom	Adresse du logement	Type de dossier	Montant de la participation CdC
Mme BONNANT Jeannine	Boitron	Autonomie de la personne	334 €
M. CUTI Stéphane	Mortrée	Autonomie de la personne	640 €
M. BIDAULT Noel	Essay	Lutte contre la précarité énergétique	1 000 €

M. FOURNY Donatien	Mortrée	Lutte contre la précarité énergétique	1 000 €
M. PEDRONO Mickael	Le Château d'Almenêches	Lutte contre la précarité énergétique	1 000 €
Mme THOMERET Reine-Marie	Sées	Lutte contre la précarité énergétique	1000 €
Mme CHARTIER Pauline	Sées	Lutte contre la précarité énergétique	1 000 €
M. TROCHU Olivier	Boissei-la-Lande	Lutte contre la précarité énergétique	1 000 €

Tous ces demandeurs se sont vu notifier une subvention de l'ANAH pour la rénovation de leur logement. La participation de la CdC sur ces dossiers serait une participation forfaitaire de 1 000 € pour les dossiers « Lutte contre la précarité énergétique » et de 334 € et 640 € pour les dossiers « Autonomie de la personne ».

Vu les dossiers présentés,

Compte tenu de la certification de l'ANAH sur la recevabilité des demandes de subventions au vu des justificatifs produits.

**Le Conseil Communautaire**, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

➤ **DECIDE** d'accorder à tous les demandeurs ci-dessus une subvention au titre de la « lutte contre la précarité énergétique » d'un montant de 1 000 € et/ou une subvention au titre de « l'autonomie de la personne » ou « Logement très dégradé » pour les travaux de rénovation de leur logement. Ces subventions s'inscrivant dans le programme « Habiter mieux ».

Fait et délibéré les dits jour, mois, an ci-dessus,  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Jean-Pierre FONTAINE



La secrétaire,  
Marie-Caroline MALEWICZ-LABBÉ